

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Prérequis entre cours	4
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	4
Informations diverses	6
- Liste des bacheliers proposant cette mineure	6
- Conditions d'admission	6
- Evaluation au cours de la formation	6
- Gestion et contacts	6
- Infos pratiques	7

Introduction

INTRODUCTION

Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Assurer une formation supplémentaire à la discipline de la majeure du bachelier.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Programme par matière

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2017-2018

⊕ Activité cyclique dispensée en 2017-2018

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2017-2018

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

2 3

○ Cours du 2e bloc annuel (15 crédits)

○ LBIR1210	Physique générale (II)	Bruno Bertrand	30h+30h	9 Crédits	2q	x	
○ LBIR1200	Mathématiques générales(II)	Pierre Bieliavsky Emmanuel Hanert	52.5h +37.5h	6 Crédits	1q	x	

○ Cours du 3e bloc annuel (15 crédits)

○ LBIR1260	Principes d'Economie	Bruno Henry de Frahan	30h+15h	3 Crédits	1q		x
○ LCHM1300	Compléments de travaux pratiques en chimie	Benjamin Elias Yaroslav Filinchuk Sophie Hermans	0h+45h	3 Crédits	2q		x
○ LCHM1391	Projet	Benjamin Elias Charles-André Fustin Sophie Hermans Raphaël Robiette Alexandru Vlad	0h+90h	6 Crédits	1q		x
○ LCHM1353	Chimie quantique	Geoffroy Hautier	22.5h +7.5h	3 Crédits	1q		x

Prérequis entre cours

Un document (nb: [pas disponible car sans objet](#) pour ce programme lchim100p) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html).

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCL, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du

programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

> [Bachelier en sciences chimiques](#) [prog-2017-chim1ba]

CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions spécifiques d'admission

Cette mineure est accessible, à partir du 2e bloc annuel, aux seuls étudiants inscrits au programme de bachelier en sciences chimiques.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

GESTION ET CONTACTS

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2017-2018. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

Site web

Responsable académique du programme: Jean-François Gohy

Personne(s) de contact

- Benjamin Elias
- Françoise Somers

SST/SC/CHIM

Ecole de chimie ([CHIM](#)) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/chim>)

Faculté des sciences ([SC](#)) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/sc>)

Secteur des sciences et technologies ([SST](#)) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/sst>)

CHIM

Place Louis Pasteur 1 - bte L4.01.07

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 40 45 - Fax: +32 (0) 10 47 28 36

<https://uclouvain.be/fr/facultes/sc/chim> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/sc/chim>)

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2017-2018. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

INFOS PRATIQUES

Inscription à l'approfondissement

L'inscription à l'approfondissement en sciences chimiques se prend en même temps que l'inscription au 2e bloc annuel du bachelier.

Modification de l'inscription à la mineure

Toute demande de modification du choix d'une mineure doit être soumise à l'approbation du conseiller aux études.

Horaire

L'horaire de l'approfondissement peut être consulté à l'adresse <https://uclouvain.be/fr/facultes/sc/horaires.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/sc/horaires.html>)

Inscription aux unités d'enseignement (UE) de l'approfondissement

L'inscription aux UE de l'approfondissement se fait en même temps que l'inscription aux UE de la majeure.

Organisation des examens

L'inscription aux examens de l'approfondissement se prend en même temps que l'inscription aux examens de la majeure.

L'horaire des examens peut être consulté à l'adresse <https://uclouvain.be/fr/facultes/sc/horaires.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/sc/horaires.html>)